



Communiqué de presse

Coupes budgétaires à l'Education Nationale en 2024 : un impact direct sur les élèves les plus fragiles de l'académie.

L'académie de Bordeaux prend sa part des 692 millions d'euros retirés à l'Education Nationale sur le budget 2024. Les coupes budgétaires décidées par le Rectorat vont à l'encontre de l'une des trois ambitions du projet académique « Réduire les écarts de performance scolaire entre les territoires pour renforcer l'égalité des chances ».

Elles réduisent pour l'année civile 2024 l'enveloppe budgétaire consacrée aux frais de déplacement des personnels itinérants, notamment les enseignant-es spécialisé-es des RASED, les enseignant-es référent-es à la scolarisation des élèves handicapés, les psychologues de l'éducation nationale du premier comme du second degré. Ces personnels, dont la spécificité est de se déplacer entre les établissements scolaires de l'académie, interviennent au quotidien pour remédier aux difficultés des élèves les plus fragiles – en situation de handicap, en difficulté scolaire, en questionnement sur leur orientation -, dans les écoles, les collèges et les lycées.

Les personnels sociaux et de santé de l'Education Nationale, également itinérants, sont aussi très inquiets.

Ces enveloppes budgétaires contingentées, déjà insuffisantes et par ailleurs illégales au regard de plusieurs jugements rendus par le tribunal administratif de Bordeaux, seraient réduites à peau de chagrin et entraîneraient une rupture de la continuité du service public et une augmentation des inégalités territoriales. Les personnels se verraient en effet plus que jamais contraints à assumer eux-mêmes les frais de leurs déplacements professionnels ou à renoncer à certains déplacements, au détriment des élèves, notamment en zone rurale. Ni l'un ni l'autre n'est tolérable.

La FSU sera reçue en audience le 14 juin au matin auprès du Secrétaire Général du Rectorat pour défendre l'intérêt du service public et des agent-es de l'Etat.

Bordeaux, le jeudi 13 juin 2024